

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ANSE****Séance du 27/03/2023****OBJET : Signature d'un Protocole d'accord****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 24****Nombre d'exprimés : 26****Date convocation 17/03/2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le vingt-sept mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

**Etaients présents :**

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Pascal ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Carine RANSEAU, Christophe DEBIZE, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

**Procurations :**

Céline BABUS à Ludivine CHIERICI

Alexis VERMOREL à Xavier FELIX

**Excusé**

Linda BEGGUI

Karim MOYENIN OUARDI

Didier RICHERD

Géraldine BERNOLLIN Directrice Générale Adjointe des Services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Daniel POMERET expose qu'il est confié, pour une nouvelle année, la jouissance d'une parcelle de terrain, d'une surface de 841 m<sup>2</sup>, cadastrée ZD 167, située en périmètre de protection du captage du Divin à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 pour une durée d'un an à Monsieur Alain BOROWSKI, voisin limitrophe, charge à lui qu'il l'entretienne et qu'il verse une redevance annuelle fixée à 0.10 € / m<sup>2</sup>, soit un total de 84.10 €.

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délibération du 25 mai 2020 relatives aux attributions accordées à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal,

Dont acte

Pour extrait conforme,  
Rendue exécutoire le  
Par transmission en Sous-préfecture  
et affichage en Mairie.

Le Maire,  
Daniel POMERET



Le secrétaire